



## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

|                |                            |
|----------------|----------------------------|
| <b>Grade</b>   | Infirmier Diplômé d'Etat   |
| <b>Emploi</b>  | Infirmier                  |
| <b>Métier</b>  | Infirmier en équipe mobile |
| <b>% temps</b> | 100%                       |

## 2. AFFECTATION

|   |                              |
|---|------------------------------|
| <b>Pôle</b>   | OUEST                        |
| <b>Structure interne<br/>(CR - Code et Libellé)</b> | 69G38 - Liaison              |
| <b>Unité fonctionnelle<br/>(Code et Libellé)</b>    | 2277 – Equipe Mobile Polaire |

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

L'infirmier (ière) est placé :

- Sous l'autorité hiérarchique du directeur et, par délégation du directeur, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé, assistants du chef de pôle, pôle Ouest.
- Sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin chef et des PH du service.

Il bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel avec le cadre de santé ainsi que d'un bilan annuel avec le responsable médical de la structure qui est le garant du projet de service de l'unité, et le cadre de santé.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité du service.

Conformément à la législation en vigueur :

- **L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)**
- **L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel**

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Amplitude horaire : 8h30 - 18h30

Cycle hebdomadaire : 38h20 avec repos fixes

## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1,2 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Velin. Le pôle Ouest est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.

Le pôle Ouest assure également des missions transversales de recours dans le champ de l'intervention précoce pour les psychoses au service d'un bassin de population de 844 108 habitants. Il assure des missions d'enseignement, de



recherche (clinique et neuroscientifique) et de coordination à périmètre régional dans le champ de l'intervention précoce pour les troubles psychotiques.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

- **3 services sectorisés** :
  - Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
  - Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO) ;
  - Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;
- **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et trois unités ambulatoires (PEPS programme rétablissement, PEPS case management, et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

## 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs de nature relationnelle technique ou éducative en tenant compte de l'évolution des soins.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Coordonner les parcours : en collaboration avec la personne contribuer à la planification des soins et des accompagnements dont elle relève et s'assurer qu'ils sont mis en œuvre ;
- Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, participer aux différentes missions développées ;
- Accueillir, évaluer, orienter et accompagner la personne : lui fournir explications et aide dans son parcours ;
- Organiser des activités et accompagner dans des démarches éducatives, sociales, administratives, de recherche de lieux de vie en fonction des projets individuels des usagers ;
- Promouvoir l'autonomisation de chaque personne en fonction de son projet individuel, de ses compétences du moment (hygiène personnelle, alimentation, activité physique...) ;
- Contribuer à garantir la continuité du cadre de soins ;
- Planifier et assurer les soins prescrits pour chaque personne ;
- Surveiller l'efficacité et la tolérance des traitements psychopharmacologiques ;



- Adapter l'intensité de la prise en charge à domicile à l'intensité des troubles et des besoins qui en découlent (jusqu'à plusieurs passages quotidiens) ;
- Assurer la tenue des dossiers de projet de soins individuels, préparation des synthèses ;
- Etre garant de la transmission et de la fiabilité des informations contenues dans le dossier de soins ;
- Conduire des entretiens infirmiers dans une logique motivationnelle ;
- Réaliser des bilans d'autonomie à l'aide d'échelles de mesures diverses ;
- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage ;
- Participer à l'évolution et aux changements institutionnels ;
- S'inscrire dans les activités institutionnelles et polaires ;
- S'inscrire dans les activités de recherche en lien avec les missions cliniques.

## 8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- S'inscrire dans la dynamique de travail en réseau ;
- Offrir une approche dynamique et une réponse rapide aux besoins du public ;
- Assurer la prise en charge clinique à domicile des personnes présentant des symptômes et de leurs aidants ;
- En collaboration avec le patient, l'équipe pluri professionnelle et la(les) personne(s) ressource(s) du patient, élaborer un projet de soins ;
- Fournir une intervention en cas de crise et promouvoir la stabilisation ;
- Fournir les meilleures pratiques en matière de santé mentale, y compris des approches de conseils individuels ainsi qu'un soutien à la réadaptation sociale, professionnelle et éducative ;
- Surveiller et évaluer continuellement l'amélioration de la qualité de vie, l'atteinte des objectifs, des signes d'un rétablissement significatif et apporter les modifications nécessaires au projet de soins du patient ;
- Contribuer au développement d'outils spécifiques dans le cadre du case-management ;
- Favoriser l'articulation avec les dispositifs transversaux pour les populations à besoins particuliers (ex : premiers épisodes, personnes âgées) ;
- Recourir aux différentes structures de soins proposées :
  - Prendre en charge des personnes en crise adressées par CADEO ;
  - Permettre l'accès aux soins dispensés sur l'HDJ pour les patients dont l'état est le plus aigu ;
  - Permettre l'accès aux soins de réhabilitation psychosociale dispensés par le CATTP pour tous les patients qui en relèvent ;
  - Permettre le recours aux dispositifs transversaux de l'établissement ;
  - Optimiser les relais avec les trois autres services du pôle ;
- Assurer le suivi des résidents de la maison Roussy.

## 9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Posséder un esprit d'initiative ;
- Capacité d'autonomie mais savoir travailler en groupe ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir des capacités d'adaptation ;
- Posséder le sens de l'organisation et de la planification du travail ;
- Etre capable d'écoute et d'empathie ;
- S'inscrire dans le projet de soins de la personne accueillie ;
- Faire preuve de maîtrise de soi face à des situations de crise ;
- S'inscrire dans une dynamique d'évolution (formation continue, conférences et congrès) ;
- Faire preuve de dynamisme.

### **9.1. Formation souhaitée**

- Diplôme d'Etat Infirmier ou d'Infirmier de Secteur Psychiatrique

### **9.2. Connaissances spécifiques attendues**

- Une formation sur l'accueil et/ou aux techniques d'entretien infirmier est un plus ;
- Connaissances cliniques spécifiques aux pathologies psychiatriques ;
- Connaissance en techniques de réhabilitation/remédiation cognitive.



**INFIRMIER (H/F)  
EQUIPE MOBILE POLAIRE**

**PRP-GRH-0196**  
Version 04

Date de validation :  
01/01/2025

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT**

**Pôle Emetteur**

Pôle OUEST

**Modifications apportées par la nouvelle version**

- Mise à jour point 5

| <b>Rédaction</b>                        | <b>Vérification</b>  | <b>Validation</b>                    |
|---|--|--------------------------------------|
| S. CELLARD<br>Cadre Supérieure de Santé | F. MARTIN<br>Cadre Supérieur de Santé<br>Responsable recrutement | P-H. DUCHARME<br>Directeur des Soins |